

Pour un plan d'action structurant et conscient des meilleures pratiques auprès des jeunes trans et non-binaires du Québec

Mémoire déposé par :

Gabrielle Jobidon

*Chargée de projet « L'intimidation au coeur
de la famille de l'enfant LGBTQ+ », intervenante
TransEstrie*

Geneviève Ste-Marie

*Direction générale
TransEstrie*

Table des matières

Présentation de l'organisme	3
Liste des recommandations	4
Introduction.....	5
Enjeux et recommandations.....	8
Bibliographie	14

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME



Né du Groupe d'action trans de l'Université de Sherbrooke fondé en 2016, **TransEstrie** est un organisme communautaire qui vise à soutenir, accompagner et représenter les personnes trans et non-binaires de l'Estrie.

L'organisme a été établi dans une perspective de par et pour, car nous croyons que les personnes les mieux placées pour développer des services et défendre les intérêts des personnes trans, non-binaires et en questionnement en Estrie sont celles qui s'identifient à ces identités.

transestrie.org

LISTE DES RECOMMANDATIONS

1. Rendre obligatoire la formation des professionnel·les de la santé et des services sociaux sur l'accompagnement des jeunes trans, non-binaires, en questionnement sur leur identité de genre (TNBQ) et de leurs familles suivant l'approche transaffirmative;
2. Augmenter le financement à la mission des organismes communautaires;
3. Favoriser le développement de partenariats entre les professionnel·les de la santé et des services sociaux et les acteurs communautaires, pour lesquels les organismes sont rémunérés en fonction de leur expertise;
4. Rendre accessible de la bonne information, appuyée par la science, sur la transitude, l'approche transaffirmative et sur l'importance d'un soutien parental fort.

Fil conducteur des recommandations

Rendre obligatoire la formation des professionnel·es de la santé et des services sociaux permet de les sensibiliser aux vécus des jeunes TNBQ et de les accompagner adéquatement. En augmentant le financement à la mission des organismes communautaires, ceux-ci ont les ressources favorisant l'établissement de partenariats fructueux avec les intervenant·es de la santé et des services sociaux. Ces collaborations permettent une diffusion et un accès plus large de l'information spécifique, comme l'approche transaffirmative, qui aide à réellement répondre aux besoins de la population et d'offrir des soins accessibles et équitables.

INTRODUCTION

L'intimidation vécue par les jeunes est un sujet d'importance au Québec, comme le montre le *Plan d'action concerté pour prévenir l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025*, élaboré par le gouvernement du Québec. Plusieurs des orientations de ce plan visent la prévention de l'intimidation en milieu scolaire, ce qui témoigne d'une abondante documentation sur le sujet. De manière plus ciblée, les données montrent que les jeunes trans et non-binaires sont 1,5 fois plus susceptibles d'être victimes d'intimidation que leurs homologues cisgenres (INSPQ, 2019). Selon l'*Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté 2022*, 34 % des personnes trans qui ont répondu à l'enquête ont déclaré avoir subi de l'intimidation au cours de leur scolarité.

Par sa mission d'accompagnement des personnes trans, non-binaires, en questionnement (TNBQ) et de leurs proches, TransEstrie est un témoin direct de la prévalence des gestes d'intimidation vécus par les jeunes au quotidien. Beaucoup d'usagè·es fréquentant l'organisme se confient à l'équipe d'intervention sur leur expérience et l'intimidation est un sujet fréquemment abordé lors des groupes de discussion s'adressant aux jeunes TNBQ de 14 à 17 ans organisés par l'organisme.

C'est à partir de cette posture qu'un constat s'est imposé à l'équipe d'intervention : les expériences d'intimidation intrafamiliale, bien que fréquemment vécues par les adolescentes, constituent un angle mort en ce qui a trait aux ressources.

Bien que les instances de violence familiale soient documentées dans plusieurs études (Ladry, 2023, p.297), les distinctions entre l'intimidation et les autres types de violence familiale demeurent peu explorées. En effet, l'expérience terrain auprès des jeunes rapportant une dynamique familiale d'intimidation démontre qu'elleux-mêmes n'ont pas tendance à utiliser ce vocabulaire pour décrire leurs expériences. Effectivement, malgré la présence de symptômes s'apparentant à l'intimidation (U.S. Department of health and services, 2021) et la capacité des jeunes à identifier la souffrance causée par la dynamique familiale, iels n'associent pas automatiquement ces gestes à de l'intimidation. Certaines personnes ne rattachent pas non plus leurs expériences à des termes tels que « violence familiale », jugeant qu'elles sont insuffisamment graves pour être considérées comme telles. Ces jeunes peuvent se méprendre entre un conflit et une situation d'intimidation et l'absence de connaissances sur le sujet peut contribuer à normaliser ces dynamiques. Les adolescent·es peuvent alors se sentir responsables de la situation, ce qui continue à endommager la dynamique familiale.

De plus, l'acquisition de connaissances et l'accès à l'information constituent un facteur de protection majeur. À titre d'illustration, lors de l'explication du projet au comité consultatif du projet, composé de jeunes adolescentes et adolescents TNBQ d'âge secondaire, usagères et usagers de l'organisme, un·e adolescent·e s'est exclamé·e : « C'est ça ! C'est ça que je vis ! ». La reconnaissance de son expérience a permis qu'une discussion s'en suive sur son expérience et qu'iel se sente compris·e par ses pair·es.

Un phénomène similaire est observable dans les familles d'enfants TNBQ. En effet, les gestes d'intimidation au sein de la famille peuvent prendre diverses formes. Beaucoup d'entre eux sont liés à un manque d'acceptation de l'identité de genre de l'enfant. Par exemple, le refus systématique d'employer le nom choisi de son enfant est un geste d'intimidation et de violence. Toutefois, par l'expérience acquise auprès des proches de jeunes TNBQ, notamment grâce aux groupes de discussion pour parents et proches organisés par TransEstrée, l'équipe a réalisé que certains parents ne perçoivent pas leur comportement comme étant violent. Ils associent le mot « violence » unique-

ment à sa dimension physique ou sexuelle, sans comprendre qu'elle peut revêtir différentes formes, dont l'intimidation intrafamiliale.

Cette réalisation fait également ressortir le besoin de mettre des mots sur ces réalités et d'offrir aux parents et aux proches des moyens d'accompagner leur enfant via l'approche soutenante.

Le présent mémoire est tiré des conclusions du projet « *Ensemble contre l'intimidation* », visant l'élaboration de trois guides sur l'intimidation en contexte familial. Le premier guide s'adresse aux parents et aux responsables de la garde des jeunes personnes TNBQ et explore ce qu'est un soutien parental fort en contexte de transition. Cela se fait par l'entremise de huit mises en situations. Le deuxième guide s'adresse aux professionnel·les de la santé et des services sociaux. Ce guide présente des approches d'intervention à privilégier dans l'accompagnement des familles d'enfants TNBQ, en adoptant une perspective transaffirmative. Le dernier guide s'adresse directement aux jeunes trans, non-binaires et en questionnement victimes d'intimidation intrafamiliale. Ce guide se veut plus dynamique, combinant informations et activités de réflexion.

ENJEUX ET RECOMMANDATIONS

1. Rendre obligatoire la formation des professionnel·les de la santé et des services sociaux sur l'accompagnement des jeunes trans et non-binaires et de leur famille suivant l'approche transaffirmative.

Actuellement, aucune formation obligatoire n'est offerte au personnel de la santé et des services sociaux qui accompagne des personnes issues de la diversité sexuelle et de genres. Rendre obligatoire une formation destinée aux professionnel·les est directement en adéquation avec le *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028* en vertu de sa première orientation qui vise la reconnaissance de la diversité sexuelle et de genres. Rendre la formation obligatoire est une manière de bonifier concrètement la mesure 6 de ce plan, soit de minimalement obliger les professionnel·les de la santé et des services sociaux à consulter les informations et les outils à leur disposition, comme la formation *Transdiversité 2: santé et service sociaux*¹. Cette formation représente le minimum de connaissances nécessaires pour accompagner efficacement une personne issue de la diversité sexuelle et de genres.

¹ Trans-diversité 2 : santé et services sociaux est une formation gratuite et en ligne visant à sensibiliser les apprenant·e·s aux pratiques à adopter pour mieux répondre aux besoins des personnes trans et non binaires dans le milieu de la santé et des services sociaux et ainsi contribuer au développement des compétences des professionnel·le·s concerné·e·s. Ce cours a été développé grâce à un partenariat entre la Chaire de recherche du Canada sur les enfants transgenres et leurs familles à l'Université de Montréal, l'Université de Sherbrooke et deux établissements du réseau de la santé et des services sociaux du Québec, soit le CIUSSS de l'Estrie et le CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal.

De plus, cette recommandation s'inscrit dans la visée de l'orientation 3 du *Plan d'action concerté pour prévenir l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025 : Accroître les initiatives pour les personnes en contexte de vulnérabilité*. Rendre obligatoire la formation des spécialistes s'inscrit directement dans la lignée de la mesure 24, qui vise à élaborer une trousse à l'intention des milieux luttant contre l'intimidation à caractère homophobe et transphobe. En effet, l'intimidation que subissent les personnes trans et non-binaires ne se limite pas au contexte scolaire ou sportif; c'est pourquoi il est essentiel que tous les spécialistes soient adéquatement formé·es afin de pouvoir apporter le soutien nécessaire aux jeunes qui les consultent.

Nous demandons donc au gouvernement de rendre obligatoire pour les professionnel·les de la santé et des services sociaux une formation portant sur les réalités des personnes trans et non-binaires et qui privilégie l'approche transaffirmative comme posture d'accompagnement.

2. Augmenter le financement à la mission des organismes communautaires.

Les organismes communautaires fournissent des services essentiels à leurs communautés. Ils possèdent une expertise riche et unique, en fonction de leur mission et de la clientèle qu'ils servent. Ces services sont souvent plus accessibles ou mieux adaptés aux besoins de la population, surtout quand il s'agit d'une population stigmatisée, comme celle des personnes 2SLGBTQ+, pour qui les services des institutions publiques ne répondent pas toujours adéquatement.

Les organismes œuvrant auprès des personnes issues de la diversité sexuelle et de genres sont sous-financés par rapport aux autres organismes communautaires. En effet, on a tardé à reconnaître leur légitimité et à leur accorder des subventions. Ce manque chronique de financement est également exacerbé par un système de subventions « par projet », qui ne permet pas de garantir une planification à long terme ni une stabilité financière. Cette situation limite non seulement la professionnalisation des organismes, mais rend aussi plus difficile leur adaptation à l'inflation et à la pénurie de main-d'œuvre (Fortin & Mansour, 2022).

Dans le cadre d'une problématique comme l'intimidation, ou plus spécifiquement, l'intimidation intrafamiliale, les organismes communautaires sont des acteurs de premier plan, puisqu'ils travaillent avec les personnes concernées et qu'ils possèdent une expertise sur le sujet. Un financement à la mission permettrait de concentrer les efforts sur les problèmes vécus par les personnes usagères. Ce financement nous permettrait de répondre aux besoins réels de la population et de mieux soutenir le réseau public dans son offre de services tout en rendant ces derniers pérennes.

Nous demandons donc au gouvernement une augmentation des enveloppes budgétaires du SACAIS et du PSOC pour le financement des organismes, dont une portion serait réservée pour les organismes LGBTQ+, permettant un rattrapage de financement.

3. Favoriser le développement de partenariats entre les professionnel·les de la santé et des services sociaux et les acteurs communautaires, pour lesquels les organismes sont rémunérés en fonction de leurs expertises.

Les organismes communautaires et les professionnel·les de la santé et des services sociaux possèdent des expertises complémentaires qui permettent de mieux desservir les communautés. Effectivement, le développement de partenariats permet que les professionnel·le de la santé et des services sociaux, qui ont généralement une expertise significative au niveau clinique et institutionnel, puissent bénéficier de l'expertise spécifique développée par les organismes communautaires, qui œuvrent directement auprès de la population et qui ont donc un savoir expérientiel unique.

L'établissement de partenariats entre les acteurs peut prendre différentes formes, soit une offre de formation, des communautés de pratique, des co-interventions, des consultations ponctuelles, la présence des acteurs dans divers comités ou tables de concertation, leur participation au plan de services individualisés, dans la défense de droits, etc.

Par exemple, pour un organisme communautaire qui travaille avec une clientèle issue de la diversité sexuelle et de genres, favoriser un partenariat avec les autres acteurs du réseau impliqués dans le dossier d'une personne usagère permettra une meilleure cohérence de la qualité des soins reçus, compte tenu de son appartenance à la communauté LGBTQ+. Cette mesure est nécessaire pour le bien-être des personnes desservies, surtout dans un contexte où aucune formation n'est obligatoire pour les spécialistes en ce qui concerne les réalités des personnes 2SLGBTQ+.

Pour que ces partenariats puissent se développer, il faut que les organismes communautaires aient les moyens de s'y impliquer et que leurs contributions soient reconnues à sa juste valeur. Les enjeux de financement soulevés plus haut font obstacle à une pleine participation à différentes opportunités de partenariat, la présence à certains comités, tables de concertation ou co-interventions auprès des professionnel·les n'étant pas systématiquement rémunérées. Le mode de financement par projet actuel force les intervenant·es communautaires à ne pouvoir s'impliquer que ponctuellement dans les partenariats, sans possibilité de les pérenniser, ce qui pénalise directement la population.

Nous demandons au gouvernement de reconnaître l'expertise unique des organismes communautaires en rémunérant justement leur participation aux différentes initiatives de partenariats avec les acteurs du réseau.

4. Rendre accessible de la bonne information, appuyée par la science, sur la transitude, l'approche transaffirmative et sur l'importance d'un soutien parental fort.

L'approche transaffirmative, telle que décrite par Pullen Sansfaçon et Medico (2017), explique que cette approche « (...) autorise les personnes trans et non-binaires à explorer et affirmer librement l'identité de genre en contexte d'intervention, dans le respect de leur autodétermination » (p.27). Cette approche exige que la posture de la personne professionnelle soit dans un accompagnement favorisant l'exploration de l'identité de genre et dans l'ouverture. En plus d'une importante littérature scientifique sur le sujet, cette approche est ap-

prouvée par plusieurs ordres professionnels, dont l'*American Psychological Association*, l'*American Pediatric Association* et l'*Association canadienne des travailleurs sociaux*, pour ne nommer que celles-là (Pullen Sansfaçon & Bellot, 2016, p. 40).

Force est de constater qu'il s'agit d'une manière sérieuse, scientifique et professionnelle d'appréhender les soins envers les personnes TNBQ et qui fait une différence considérable dans la vie des personnes usagères, notamment pour les jeunes. Effectivement, une approche transaffirmative et un soutien parental fort, sont associés à une réduction des taux d'automutilation et de suicidalité chez les adolescent·es (Pullen Sansfaçon, 2015, p.97). Considérant que 53,8% des personnes trans et non-binaires âgées de 16 à 25 ans ont déjà eu recours à l'automutilation et que 18,9% ont déjà fait une tentative de suicide (Medico & al., 2020, p.3), l'approche transaffirmative est une posture professionnelle vitale.

Malgré ces données on ne peut plus claires, l'approche transaffirmative demeure essentiellement une initiative individuelle des praticien·nes ayant fait le choix de suivre des formations et/ou de s'instruire sur le sujet. L'absence de cohérence et d'uniformité dans l'approche auprès des personnes TNBQ, est un facteur de risque de première importance dans l'accès aux soins et dans l'équité des soins reçus. La survie des enfants trans, non-binaires et en questionnement n'est pas une question d'orientation politique, mais bien de soins essentiels à fournir à la population.

Nous demandons au gouvernement d'uniformiser l'approche transaffirmative comme posture professionnelle dans le réseau de la santé et des services sociaux, notamment en adaptant ses outils pour correspondre à cette approche et en rendant formations et outils obligatoires pour tous les professionnel·les.

BIBLIOGRAPHIE

Québec. Ministère de la famille. (2021). *S'engager collectivement pour une société sans intimidation: Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025*. Récupéré de <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/famille/publications-adm/intimidation/plan-action-intimidation-2020-2025.pdf>

Québec. Institut national de la santé publique du Québec. (2019). *L'intimidation vécue par les jeunes de la diversité sexuelle ou de genre*. Récupéré de <https://www.inspq.qc.ca/intimidation/personnes-de-la-diversite-sexuelle-ou-de-genre/jeunes>

Fortin, M., & Mansour, W. (2022). Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. *Portrait du financement des groupes LGBTQ+ au Québec*. Récupéré de https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2022/01/Financements-groupes-LGBTQ-web_V6.pdf

Ladry, N.-J., Pullen Sansfaçon, A., Chadi, N., London-Nadeau, K., Taylor, A. B., Chan, A., Chiniara, L. & Saewyc, E. M. (2023). *Abus et violence vécus par les jeunes trans et non binaires au Québec*. *Criminologie*, 56(2), 295–322. <https://doi.org/10.7202/1107607ar>

StopBullying.gov (2021). Effects of bullying. U.S. Department of Health and Human Services. <https://www.stopbullying.gov/bullying/effe>

Québec. Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie et le Secrétariat à la condition féminine. (2023). *Un Québec engagé pour l'inclusion, le respect des droits et le bien-être des personnes de la diversité sexuelle et de genre: Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028*. Récupéré de <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/gouv/homophobie-transphobie/PL-plan-action-homophobie-transphobie-2023-2028-BLCHT.pdf>

Québec. Ministère de la Justice. (2017). *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie*. Québec : Gouvernement du Québec. Récupéré de <https://www.justice.gouv.qc.ca/ministere/la-lutte-contre-lhomophobie-et-la-transphobie/>

Québec. Institut de la statistique du Québec. (2024). Intimidation et cyberintimidation au Québec : Faits saillants (in French only). Récupéré de <https://statistique.quebec.ca/en/produit/publication/intimidation-et-cyberintimidation-au-quebec-faits-saillants>

Pullen Sansfaçon, A. & Bellot, C. (2016). L'éthique de la reconnaissance comme posture d'intervention pour travailler avec les jeunes trans. *Nouvelles pratiques sociales*, 28(2), 38–53. <https://doi.org/10.7202/1041178ar>

Medico, D., Pullen Sansfaçon, A. (2017). Pour des interventions anti-oppressives auprès des jeunes trans : nécessités sociales, évidences scientifiques et recommandations issues de la pratique. *Service social*, 63(2), 21-34.

Pullen Sansfaçon, A. (2015). Parentalité et jeunes transgenres : un survol des enjeux vécus et des interventions à privilégier pour le développement de pratiques transaffirmatives. *Santé mentale au Québec*, 40(3), 93–107. <https://doi.org/10.7202/1034913ar>

Medico, D., Pullen Sansfaçon, A., Galantino, G. J. & Zufferey, A. (2020). « J'aimerais mourir. » Comprendre le désespoir chez les jeunes trans par le concept d'oppression développementale. *Frontières*, 31(2). <https://doi.org/10.7202/1070338ar>